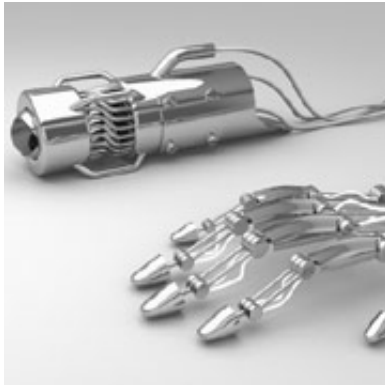


La corée va adopter les trois lois de la robotique

La recherche en robotique

Posté par: Romain Lafforgue

Publiée le : 27/03/2007



À [l'image du Japon l'année dernière](#), la Corée va adopter cette année une charte éthique de la robotique. S'inspirant des trois lois de la robotique selon Asimov (voir [les trois lois](#)), le ministre de l'industrie, de l'énergie et du commerce souhaitant harmoniser de développement robotique dans le respect mutuel entre les hommes et les robots.

Elle est actuellement en cours d'élaboration par un comité regroupant des experts, des futurologues et un écrivain de science fiction.

La charte se basera également sur une «feuille de route» qui devrait être diffusée le mois prochain à Rome par le Réseau de recherche européen sur la robotique.

Ces lignes de conduite visent à assurer le contrôle de l'homme sur les robots, empêcher leur utilisation clandestine, protéger les données acquises par les robots et établir leur identification et leur traçabilité, a précisé Mme Park.

Maintenant, faut qu'ils adoptent une loi interdisant les violences faites par les autorités et la police au peuple.